



Centre de recherche sur la mondialisation

www.mondialisation.ca

Concernant le CRM | Contact | Devenez membre | Magasin en ligne

Le 14 mars 2012

Des forces étrangères soutiennent l'insurrection en Syrie

**La criminalisation de la protestation: Dites adieu à la liberté d'expression aux Etats-Unis**

par Devon DB



Mondialisation.ca, Le 13 mars 2012

Envoyer cet article à un(e) ami(e)

Imprimer cet article

0 submit 27 2

Digg reddit f Share T

Une nouvelle loi, HR 347, loi sur Federal Restricted Building and Grounds Improvement Act de 2011, connue également sous le nom de "loi sur l'empiètement", doit bientôt être signée par le président Obama. Cette loi va effectivement criminaliser la protestation et va toucher très durement les groupes et les mouvements de protestation tel le mouvement d'occupation de Wall Street.

La loi stipule que "quiconque entre ou demeure volontairement dans un bâtiment ou une zone sans autorisation légale avec pour intention de déranger la marche normale des activités du gouvernement ou des fonctions officielles, s'engage dans un type de conduite altérant l'ordre public dans ou à proximité de tels bâtiments ou zones restreintes" ou "empêche et dérange la conduite des affaires gouvernementales et des fonctions officielles" sera puni d'une amende ou "d'un emprisonnement de moins de 10 ans, ou des deux".

Il y a déjà pas mal de problèmes impliquant cette loi, car elle ne fait aucune provision de ce que serait un "empêchement" ou un "dérangement de la conduite des affaires du gouvernement ou des fonctions officielles", elle ne définit pas non plus ce que sont "les affaires du gouvernement", ni les "fonctions officielles". Cette vague description va permettre au gouvernement américain de museler effectivement les manifestations et la liberté de parole, et pouvoir criminaliser des actions comme les manifestations à venir anti-OTAN et G8 à Chicago. De plus, une telle loi rendra impossible pour les citoyens Américains d'exercer leurs droits stipulés dans le 1er amendement de la constitution (droit de parole et liberté d'expression), quand des "affaires gouvernementales" ou des "fonctions officielles" seront en cours.

De manière non surprenante, seulement trois élus ont voté contre cette mesure: Paul Broun (Républicain, Géorgie, 10ème circonscription), Justin Amash (Républicain, Michigan, 3ème circonscription) et Ron Paul (Républicain, Texas, 14ème circonscription). Cette loi va permettre aux forces de l'ordre fédérales "d'arrêter et de faire déférer devant la justice les manifestants engagés dans des manifestations où que ce soit sur le territoire national et les perpétrateurs feront face à des conséquences légales qui pourront aller jusqu'à 10 ans d'emprisonnement." Cette loi HR 347 est parfaite pour l'abus de pouvoir, tout comme la police de New York a récemment pris la décision que prendre en photo ou filmer les policiers en action constitue une "atteinte à l'ordre public".

Le fait que seulement trois élus de la chambre, tous républicains, se soient opposés à cette loi, alors qu'aucun démocrate ne l'a fait, ne fait que confirmer que les deux partis politiques ne sont que les deux faces de la même pièce.

Cette loi arrive juste après celle du gouvernement américain ayant débattu pour savoir si oui ou non il fallait détenir indéfiniment les citoyens américains (NdT: référence à la loi du NDAA signée par Obama à la St Sylvestre) et le ministre de la justice Eric Holder, l'équivalent pour le gouvernement Obama de John Yoo pour Bush, argumentant que le président peut faire assassiner des citoyens américains sans preuves et sans autre forme de procès.

English

italien español

srpski portugês

العربية Deutsch

Accueil

Articles Récents

États-Unis

Canada

Amérique latine & Caraïbe

Europe

Afrique subsaharienne

Russie et CEI

Moyen Orient

Océanie

Asie

Guerre USA OTAN

Histoire, société et culture

Crise économique mondiale

Crimes contre l'humanité

Environnement

Pétrole, Gaz de schiste, Transnationales

Pauvreté et inégalités

Militarisation

11 sept. Guerre au

Droits humains et

Loi et justice

Biotechnologie et OGM

Droits des femmes

Désinformation médiatique

Politique et religion

Nations Unies

Science et médecine

Services de renseignements

Recherche

Archives

Index des Auteurs

RSS | Ce qu'est le RSS

Visitez notre site web

GlobalResearchTV

GRTV

La liberté de parole aux Etats-Unis ne va bientôt plus être qu'une relique d'un passé lointain.

Article original en anglais : <http://www.globalresearch.ca/index.php?context=va&aid=29673>

Traduction par *Résistance 71*

**Devon DB** est un jeune chercheur et écrivain de 20 ans. Il termine son diplôme en sciences politiques à l'université Fairleigh Dickinson.

Articles de  
Devon DB publiés  
par  
Mondialisation.ca



---

### [Good News from Finland](#)

Read the latest news on Finnish business and society.

[www.goodnewsfinland.com](http://www.goodnewsfinland.com)

Annonces Google

---

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

[Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation](#)

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission d'envoyer la version intégrale ou des extraits d'articles du site [www.mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) à des groupes de discussions sur Internet, dans la mesure où les textes et les titres ne sont pas modifiés. La source doit être citée et une adresse URL valide ainsi qu'un hyperlien doivent renvoyer à l'article original du CRM. Les droits d'auteur doivent également être cités. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [crgeditor@yahoo.com](mailto:crgeditor@yahoo.com)

[www.mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) [www.mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias: [crgeditor@yahoo.com](mailto:crgeditor@yahoo.com)

© Droits d'auteurs Devon DB, Mondialisation.ca, 2012

L'adresse url de cet article est: [www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=29738](http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=29738)

---

[Privacy Policy](#)

© Copyright 2005-2009 Mondialisation.ca  
Site web par Polygraphx Multimedia © Copyright 2005-2009